REUNION DU 23 AVRIL 2014

Date de convocation 15 avril 2014

L'An deux mil quatorze, le vingt-trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CEAUX s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe HERNOT, Maire,

<u>Etaient présents</u>: DESMONTS Hélène, MURIE André, THIEURMEL Luc, THIEURMEL Valérie, PAYEN Agnès, HAUPAIS Yasmine, ROUSSEL Franck, JUIN Françoise, BIGOT Angélique <u>A donné pouvoir</u>: GONZALES Jean à HERNOT Christophe Secrétaire de séance: MURIE André

Pas de remarque sur le compte-rendu de la dernière réunion en date du 3 avril 2014. Adopté à l'unanimité

Les affaires venant en délibération au cours de cette séance, portent les numéros suivants :

2014-04-03-01: Délibération affectation des résultats 2013

2014-04-23-02 : Délibération approuvant les statuts de la Communauté

de Communes Avranches – Mont Saint Michel **2014-04-23-03**: Vote des subventions 2014

2014-04-23-04: Vote du budget primitif 2014 – lotissement

2014-04-23-05: Vote du budget primitif 2014 – Panneaux

photovoltaïques

2014-04-23-06: Vote du budget primitif 2014 – commune

2014-04-23-07: Vote des taux d'imposition

DELIBERATION
AFFECTATION DES
RESULTATS DE
L'EXERCICE 2013

2014-04-23-01

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2014-03-19-12 (affectation des résultats de l'exercice 2013)

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat :

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de $285\ 820.58\ \in$ et un excédent d'investissement de $4\ 077.20\ \in$;

Vu le transfert de compétence en matière d'assainissement qui entraîne la clôture du budget annexe M49 « assainissement collectif » ;

Attendu que le compte administratif du service assainissement fait apparaître les résultats suivants :

Résultat de la section d'exploitation : +28 889.74 €

Solde d'exécution de la section d'investissement : - 13 831.42 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'affecter les résultats du budget M49 « assainissement collectif » sur les lignes 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » et 002 «résultat de fonctionnement reporté » du budget communal M14.

Décide d'affecter les résultats comme suit :

COMPTE ADMINISTRATIF 2013	Commune		
Résultat de fonctionnement N-1 Résultat à affecter :			
Commune	285 820.58 €		
Assainissement	28 889.74 €		
Total	314 710.32 €		
Solde d'exécution d'investissement N-1			
D 001 (besoin de financement)	- 13 831.42 €		
Assainissement R 001 (excédent de financement) commune	4 077.20 €		
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1			
Besoin de financement Excédent de financement	55 300.00 €		
Affectation en réserves R 1068 en investissement	51 222.80 €		
R 1068 reversement par laCCASMS (correspond au déficit investissement de l'assainissement)	+ 13 831.42 €		
Report en fonctionnement R 002	263 487.52 €		

DELIBERATION APPROUVANT LES STATUTS DE LA CCAMSM

2014-04-23-02

Monsieur le Maire, présente les statuts de la Communauté de Communes Avranches – Mont Saint Michel adopté par celle-ci lors de la séance du 22 février 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, les statuts présentés en annexe.

VOTE DES SUBVENTIONS 2014

2014-04-23-03

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2014. (les présidents d'associations et membres d'associations au conseil municipal se sont retirés du vote pour leurs associations respectives)

Co

Coopérative scolaire	200
Club du 3 ^{ème} Age	75
Anciens Combattants Céaux	75
Entente de la Baie	460
Ass. Parents d'élèves de la Baie	350
Société de chasse Céaux	75
Comité des Fêtes Céaux	75
La Troupement	75

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 LOTISSEMENT 2014-04-23-04

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête le budget primitif « lotissement » 2014 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 230 166.71 € pour la section d'exploitation et à 230 166.71 € pour la section d'investissement.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES 2014-04-23-05

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête le budget primitif « panneaux photovoltaïques » 2014 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 11 371 € pour la section d'exploitation et à 5 209 € pour la section d'investissement.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 COMMUNE 2014-04-23-06

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête le budget primitif 2014 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 514 602 € pour la section de fonctionnement et à 646 282 € pour la section d'investissement.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2014-04-23-07

Le Conseil Municipal, (10 pour et une abstention), décide de voter les taux d'imposition pour l'année 2014 comme suit :

Taxe d'habitation	8.06 %
Taxe foncière prop.bâties	12.43 %
Taxe foncière prop non bâties	31.98 %

QUESTIONS DIVERSES

Lecture du courrier de Madame la Sous Préfète portant félicitations aux nouveaux élus.

<u>Communauté de Communes Avranches – Mont Saint Michel</u> : M. le Maire donne le résultat des élections du Président et des Vices Présidents, élus le 18 avril 2014.

Syndicat Intercommunal des Ecoles de la Baie:

- . M. HERNOT Christophe, Président,
- . Mme MONDIN Josette, 1ère Vice Présidente,
- . M. FURCY Daniel, 2^{ème} Vice Président,
- . M. POLFLIET Guy, 3^{ème} Vice Président,

élus le 15 avril 2014.

<u>Lieu-dit Athée</u>: Une demande d'étude routière a été faire auprès de l'agence routière de Mortain.

Lecture du courrier de Madame la Sous Préfète portant félicitations aux nouveaux élus.